

FAITS DIVERS

Un feu détruit 350 tonnes de foin bio à Hardinghen



Le hangar détruit devra rester sous surveillance plusieurs jours encore.

Un violent incendie a intégralement détruit un hangar agricole, dans la nuit de samedi à dimanche, rue du Colombier à Hardinghen. Le propriétaire des lieux, Stéphane Joly, a été alerté vers trois heures du matin. Les sapeurs-pompiers de Marquise, un temps épaulés par leurs confrères des postes de secours d'Ardes et de Desvres, sont rapidement arrivés sur les lieux.

Le hangar abritait une grande quantité de foin biologique. « Il y avait au moins 350 ou 400 tonnes dedans », peste l'agriculteur, spécialisé dans le bio. « Pour moi, c'est une véritable catastrophe. »

Dans le hangar, il n'y avait aucun matériel ni aucune installation électrique. De quoi privilégier la piste de la malveillance ? Les gendarmes de la compagnie de Calais ne vont pas si vite en besogne : « L'enquête est difficile, et le sera d'autant plus que le hangar sera totalement détruit : il n'y aura plus de trace exploitable. »

L'incendie, gigantesque, a été circonscrit hier après-midi. Mais il devra rester sous étroite surveillance. Le feu devrait couvrir dans le foin encore deux ou trois jours. ■ B. M.

NATURE

Le blockhaus du quai Lamarle sera reconverti en dortoir pour chauves-souris

Au milieu des deux immeubles flambant rouges qui lui tiennent désormais compagnie, le blockhaus du quai Gustave-Lamarle était devenu une verrue sans utilité. Mais le propriétaire des lieux, Habitat 62/59, lui a trouvé une nouvelle vocation. Sur les conseils de l'association Naturalistes sans frontière, il sera bientôt aménagé en un lieu d'hibernation pour chauves-souris.

Les bunkers sont en effet très prisés des petits amis de Batman, qui s'en servent de dortoirs pour passer l'hiver. « Ces bâtiments présentent une obscurité et une température constantes », précise Sébastien Devos, responsable du « réseau chauve-souris » au sein de l'association.

Une salle d'accueil pour le public

Jusqu'alors, le blockhaus du quai Lamarle était hermétiquement fermé. C'est pourquoi des grilles seront installées pour laisser passer uniquement les chauves-souris, ainsi que des supports qui leur permettront de s'agripper aux surfaces lisses, à l'intérieur de l'édifice.



Des grilles seront installées sur le blockhaus pour laisser passer uniquement les chauves-souris.

Ces travaux, financés par Habitat 62/59, seront réalisés par la Coordination mammalogique du nord de la France (CMNF), qui a l'habitude de ce genre d'opération. Le site sera ensuite géré par Naturalistes sans frontière. Philippe Hochart, président de l'association, salue cette initiative, qui illustre l'implication environnementale grandissante des bailleurs sociaux. « On voyait souvent des chauves-souris

nichées dans les arbres, l'été. Elles auront maintenant un lieu où passer l'hiver », se félicite-t-il.

Dans le blockhaus, la plus grande salle pourrait également être réaménagée, afin d'accueillir le public pour des opérations de sensibilisation autour de cet animal nocturne finalement méconnu. L'ensemble du site pourrait aussi être végétalisé. Pour l'heure, le planning des travaux n'a pas encore été dévoilé. ■ SYLVAIN DELAGE

DESSOUS SANS DENTELLES

Calais Développement : pas de larmes pour J.-M. Puissesseau

Le président de la CCI a fait un discours aussi bref que cinglant, lors de la dissolution de Calais Développement : « J'espère que nous n'aurons pas autant de regrets avec Calais Promotion que nous en avons eu avec Calais Développement. Donner autant d'argent pour si peu de résultats, ce n'est pas agréable. J'ai vu que M. Formosa avait des regrets. J'en ai encore plus, parce que moi, j'ai payé. »

Et pan ! c'est fini

Les deux assemblées générales de jeudi, à la CCI, n'ont pas pris trop de temps. La deuxième, celle de Calais Promotion, s'est même terminée dans la précipitation. En effet, alors que les prises de parole n'étaient pas terminées, le doux bruit de bouchons de bouteilles de champagne a inondé la salle. Les participants, d'un coup, avaient comme hâte d'en finir.

Un départ à la mairie

Claudine Blain, directrice générale adjointe à la Ville, qui était en charge notamment de la promotion de la Ville, de la culture, des animations, du tourisme, quitte son poste calaisien pour rejoindre une autre collectivité locale. ■ B. M.

Débat public

Calais Port 2015

Venez vous exprimer

Grand débat !

Réunion de clôture

Lundi 16 novembre

CALAIS - Hôtel de Ville

à 19 h 30 précises

Ouvert à tous

Pour tout contact

Commission particulière du débat public Calais Port 2015
24 place d'Armes - 62100 Calais
Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

www.debatpublic-calais-port2015.org

cn dp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Réalisation : Agence Amalgame 03 28 41 75 41

44 190548364VD